

LE RESPONSABLE SPORT

MISSIONS

- ▶ La mission du responsable sport est d'animer un sport en organisant les matchs, les entraînements ou même des événements liés à la discipline concernée.
- ▶ Il doit également :
 - Communiquer auprès des étudiants pour les attirer à pratiquer leur discipline.
 - Effectuer le relais entre le bureau et les licenciés pour faire remonter les requêtes des licenciés.
 - Gérer le matériel fourni.

QUI ?

- ▶ Le responsable sport se porte volontaire en faisant la demande auprès du bureau AS pour une année universitaire.
- ▶ Il doit :
 - être motivé pour s'occuper d'une activité pendant un an.
 - avoir le sens des responsabilités.

CONSEILS

- ▶ Les responsables de sports sont des acteurs très importants au sein de l'AS car sans eux les sports ne pourraient tout simplement pas fonctionner.
- ▶ Ils sont en contact à la fois avec les licenciés et le bureau, connaissent les besoins en matériel et infrastructures ainsi que l'organisation de leur discipline.
- ▶ Il ne faut pas obliger quelqu'un à être responsable d'un sport. Toutefois, si le besoin se fait sentir, le bureau doit faire la démarche de chercher parmi les licenciés pratiquant le sport concerné.
- ▶ Le bureau doit accompagner toute initiative de personne voulant devenir responsable d'un sport ne figurant pas encore au programme de l'AS.